

Accord du 26 octobre 2004 entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la coopération dans le domaine statistique (RS 0.431.026.81)

L'accord prévoit une augmentation du nombre et de la fréquence des enquêtes statistiques. Afin de contrôler la charge administrative sur les unités interrogées, l'OFS poursuit ses activités de recherche dans le domaine méthodologique pour pouvoir utiliser plus souvent les registres existants et les données administratives.